



SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire

Unitaire 33



FSU

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

Sommaire

P.1 : édito

P.2 : politique éducative et actions

P.3 : bulletin d'adhésion

P.4 : retraites et éducation

Déposé le 29 juin 2010

Numéro 92 juin 2010

Numéro CPPAP: 0410S07262 ISSN 1165-7979 Imprimé par nos soins Prix du numéro: 0,75 euros

Mathieu Noblia

Directeur de la publication:

24 juin : pari réussi ! Cet été et à la rentrée on continue !

Retraites

Le gouvernement doit renoncer à son
projet de régression sociale !

Education

Défendons un service public d'éducation
pour la réussite de tous !



Dispensé de timbrage

Bordeaux
Mériadeck CDIS

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Siège: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 31 26 63
Fax: 05 56 31 23 19 snu33@snuipp.fr <http://33.snuipp.fr>

Colère !

Nous l'avons massivement exprimé lors de la manifestation du 24 juin : près de deux millions de personnes dans la rue, 50 % de grévistes dans l'Education Nationale ! Du quasiment jamais vu à dix jours de la sortie des classes, quand tout le monde est accaparé par examens, évaluations, sorties et fêtes d'écoles.

Cette mobilisation montre la colère face à la réforme des retraites qui comme l'ensemble des politiques libérales actuelles met à mal la solidarité, la justice sociale et développe l'inégalité et la précarité pendant que les hauts revenus bénéficient de mesures favorables.

Les masques tombent !

Les documents de gestion pour la rentrée 2011 qui ont fuité du ministère ([site](#)) sont loin par leur violence et leur cynisme de l'habillage pédagogique dont Darcos et Chatel enrobaient depuis trois ans toute mesure pour l'école.

Ils préconisent de ponctionner « le gisement d'efficience en augmentant le nombre d'élèves par classe, programmant la

disparition des RASED, de la scolarisation des TPS en maternelle et de la formation continue, en regroupant les écoles dans le rural, en ayant recours aux vacataires pour les remplacements...

Ces 16000 suppressions de postes programmées par an pendant trois ans s'ajoutent aux milliers d'autres déjà effectuées les années précédentes. Elles s'articulent avec un certain nombre de mesures qui visent à transformer en profondeur notre système éducatif.

En faisant le choix de ne plus former les enseignants, en dégradant les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves, en supprimant tous les moyens au service des élèves en difficulté (RASED, temps d'équipe...) en renvoyant la responsabilité de l'échec aux élèves, aux familles, aux enseignants, au fonctionnement de l'école, en mettant en concurrence enfants/enseignants/écoles par une organisation managériale propre

aux entreprises (faire du chiffre, évaluations, primes..) ces réformes tournent le dos à la réussite de tous.

Plus que jamais les élèves, leurs parents et les enseignants, ont besoin d'un autre projet de transformation de l'école qui vise véritablement la réussite de tous les élèves

Tant sur le plan qualitatif que quantitatif, il y a maintenant nécessité d'engager d'autres formes de travail dans les écoles et les collèges : temps de concertation reconnu, réflexion sur les contenus d'enseignement, maintien et développement de la formation initiale et continue en lien avec la recherche pédagogique, plus de maîtres que de classes, prévention et remédiation des difficultés scolaires dès la maternelle avec l'aide des personnels RASED, prise en compte de l'augmentation de la charge de travail. Nous devons nous opposer à toute forme de précarité et pour cela exiger un statut pour les EVS et

Quand on touche au gisement il faut s'attendre à un coup de grisou !

Le SNUipp et la FSU appellent avec les autres organisations du monde de l'éducation, à une vaste mobilisation nationale s'appuyant un plan d'actions sur la durée débutant dès la rentrée.

- des réunions de secteurs auront lieu partout dans notre département autour des jours de prérentrée : du matériel d'information aux parents vous sera distribué
- rassemblement massif devant l'IA mardi 31 Aout après-midi avant le CTPD de rentrée. Nous soutiendrons les écoles qui demandent une audience et nous organiserons une conférence de presse qui annoncera « Ce n'est pas une rentrée comme les autres ! »
- dès le premier jour : réunion avec les parents, AG qui débattent des actions, campagne d'affichage ([site](#)), écoles ouvertes ...

Le SNUipp et la FSU appellent à la grève la plus unitaire possible dans les premiers jours de la rentrée et proposeront

- une manifestation nationale en faveur de l'école
- des Etats Généraux pour l'école
- une votation citoyenne sur le non remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite

Ces initiatives pour le Service Public d'Education s'inscrivent dans un cadre plus large pour l'emploi, les salaires et les retraites. Des initiatives d'actions auront lieu dans l'été, nous vous invitons à y participer nombreux.

Alors , maintenant, dans l'unité, agir sans attendre !



SNUipp33
Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC
 Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand
 33075 Bordeaux Cedex

Bulletin d'adhésion 2010/2011

**Adhérons!
 Agissons
 ensemble!**

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Le SNUipp, syndicat majoritaire du premier degré nationalement et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Donc renvoyez-nous le bulletin complété le plus tôt possible dans l'année scolaire même si vous différez votre paiement.
66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2011. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47 €!

Nom: _____ Prénom: _____
 Nom de naissance : _____ Date de naissance: _____
 Adresse personnelle : _____

 Téléphone: _____ Portable : _____
 Adresse électronique: _____
 Adresse professionnelle : _____

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUipp les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés. Cette autorisation est révoquable en m'adressant au SNUipp.

MODE DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de _____ € (voir tableaux ci-contre)

• Je paye avec 1 à 10 chèques à l'ordre du SNUipp33 avec mois d'encaissement au dos. (ne pas dépasser le mois de juillet)

• Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire et joindre un RIB sauf si vous payez déjà par prélèvement et que votre compte est inchangé)

Cochez ci-dessous les mois de prélèvements souhaités :

- Octobre Décembre Février Avril Juin
 Novembre Janvier Mars Mai Juillet

Date: _____ Signature: _____

TACITE RECONDUCTION (votre adhésion sera reconduite automatiquement)

Cotisations instits et PE

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3			187 €
4		130 €	199 €
5		137 €	216 €
6	122 €	145 €	230 €
7	125 €	154 €	242 €
8	131 €	165 €	
9	138 €	176 €	
10	146 €	190 €	
11	160 €	204 €	

Situations particulières

Spécialisé, IMF, direction 5 cl et plus, direction spécialisée	Ajouter 10 €
CPAIEN	Ajouter 5 €
AE, AVS, EVS	Cotisation: 25 €
Mi-temps Temps partiel autre Dispo, congé parental	3/5 de la cotis % quotité travaillée Cotisation 70 €
Stagiaires	116 €
Etudiants	5 €

PEGC

Ech	1	2	3	4	5	6
H.C	141€	149€	158€	167€	189€	203€
C.E	189€	205€	215€	229€	242€	

Retraité(e)s

Pension mensuelle	Cotis	Pension mensuelle	Cotis
1200	74 €	1800	110 €
1300	80 €	1900	116 €
1400	86 €	2000	122 €
1500	92 €	2100	128 €
1600	98 €	2200	134 €
1700	104 €	2300	140 €

AUTORISATION DE PRELEVEMENT- COTISATIONS SNUipp Gironde N° national émetteur 438424

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Nom, prenom et adresse :	SNUipp33 44 cours Aristide Briand 33 075 Bordeaux Cédex

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Nom et adresse de votre banque :

Date: _____ Signature: _____
Joindre obligatoirement un RIB

Le niveau des pensions baissera et pénalisera les salariés

En dépit des promesses répétées, la réforme envisagée par le gouvernement aura pour conséquences une baisse considérable du taux de remplacement des pensions par rapport aux salaires. Le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans en 2018 (de 55 à 57 ans pour les catégories « actives ») et l'augmentation de la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020 rendront beaucoup plus difficiles les conditions de départ. L'âge auquel la décote s'annule, sera aussi relevé progressivement. Il sera de 67 ans en 2023. Toutes ces conséquences seront aggravées avec la réforme de la formation initiale, qui retardera l'entrée dans le métier.

Les professeurs des écoles anciens instituteurs qui ont entre 15 et 17 années de services actifs perdront le bénéfice du départ à 55 ans.

Les inégalités ne seront pas réduites mais aggravées

Tout se conjugue pour perpétuer les discriminations dont sont victimes les femmes. Carrières discontinues et âge plus tardif de départ pour ne pas subir de décote, aucun de ces handicaps ne sera atténué par la réforme en cours. En effet, les dispositifs de majoration ont été rognés pour les femmes fonctionnaires en 2003 (6 mois au lieu d'un an par enfant). La possibilité d'inclure pendant le congé de maternité un trimestre d'indemnités dans le

Retraite : un projet brutal et injuste !

calcul du salaire sera très loin de compenser les dégradations précédentes. Le projet de réforme va également pénaliser les mères fonctionnaires en supprimant, à partir de 2012, leur droit à une retraite anticipée quand elles ont trois enfants.

L'augmentation des retenues pour pensions réduiront les salaires

Augmenter le taux de cotisation des fonctionnaires de près de 3 points signifiera une baisse de salaire déguisée, alors que, à qualification égale, les retraites du privé et du public sont comparables. En 2020, cela représentera l'équivalent d'une journée de salaire par mois en moins.

Ce projet de loi passera devant le Conseil des ministres le 13 juillet. Pour continuer à dire NON à cette réforme, en attendant la mobilisation de rentrée, des rassemblements symboliques se tiendront alors devant les préfetures,

Participons-y où que nous soyons !

La mobilisation dans les écoles ne baisse pas les bras !

La préparation de la carte scolaire ajoutée aux annonces sur les façons de trouver les postes à supprimer a été l'occasion de multiples actions dans le département.

- Rassemblement devant l'IA le 9 juin avec audiences d'écoles et audience pour les RASED : 200 personnes, 30 écoles reçues, du jamais vu à cette période !
- Ecoles occupées par les parents .
- Enseignants en grève dans une école en RAR.
- Claquage de porte du CDEN le 14 juin par les délégués du personnel et des parents ainsi que par certains élus : une première en Gironde !
- Opération « Ecole en berne ».
- Réunions dans les écoles avec les parents d'élèves, signatures de pétitions.
- Table d'information et distribution de tracts lors des kermesses ou fêtes de fin d'année.
- Nuit des écoles avant les vacances.



Rendez-vous pour la suite à la rentrée !